

# À PROPOS

Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides  
**sebl**

Volume 8 – Numéro 9  
Juin 2021

## Un retour à plus de normalité

Encore quelques jours et l'année scolaire 2020-2021 sera derrière nous. Une année mouvementée qui a fait appel à la capacité de résilience de chacune et chacun : la vôtre et celle des élèves. Je vous souhaite d'être capables d'en faire un bilan positif. Peut-être que certaines et certains auront développé de nouvelles méthodes de travail qui leur plaisent davantage. D'autres auront peut-être réussi à se mettre au centre de leur priorité. Dans tous les cas, qu'il y ait ou non du positif, cette année s'achève sur l'espoir d'un retour à une normalité assurément pleine de nouveautés.

### COVID-19

Si tout se passe comme amorcé le 8 juin dernier, le plan de relance de M. Roberge prévoit une disparition de toutes les mesures sanitaires pour la rentrée 2021-2022 à l'exception de l'hygiène des mains, de la désinfection des surfaces fréquemment touchées et de l'évaluation des enfants symptomatiques. On parle même d'une possible vaccination des enfants d'âge primaire avant la fin 2021. C'est un dossier que l'on continuera à surveiller de près.

### Négo 2020

L'année aura permis d'en arriver à une entente. L'écriture des textes va bon train et notre comité de négociation travaille d'arrache-pied pour les livrer incessamment. Naturellement, il faut attendre la signature officielle pour vivre les changements au quotidien et recevoir les sommes qui nous sont dues. L'objectif étant que le tout soit en place le plus rapidement possible. Nous vous tiendrons informés des développements.

### Formations obligatoires

Nous aurons assurément à nous reparler de ce dossier. Malgré l'entrée en vigueur du nouvel article de la loi n° 40 en juillet 2021, qui prévoit que *c'est aux enseignants de choisir leur formation*, le CSSMI persiste à vouloir nous imposer des formations organisationnelles. Le 2 juin dernier, l'Assemblée générale a choisi de perturber les formations organisationnelles tant et aussi longtemps qu'elles seront obligatoires. Nous comptons sur vous pour faire comprendre au Centre de services que nous voulons avoir le plein contrôle de nos formations puisque nous sommes les mieux placés pour connaître nos besoins et les moyens pour les combler.

J'en profite pour vous remercier de votre confiance, de vos bons mots et du travail que l'on réussit à faire ensemble. Je vous souhaite, chères et chers collègues, un magnifique été. Prenez le temps de faire ce que vous aimez avec les gens que vous aimez. On se revoit en août!

*Dominique*

## Le site Internet du SEBL fait peau neuve!

En juin 2021, le site Internet [lesebl.ca](http://lesebl.ca) a fait place à une nouvelle plateforme. Nous sommes fières et fiers de souligner que cette opération a été effectuée par les employées de bureau du SEBL. La nouvelle plateforme est moderne, épurée et facile d'utilisation. Nous vous invitons à la consulter. Peut-être trouverez-vous une réponse à vos questionnements ou apprendrez-vous une information sur vos droits ou un autre sujet qui pourrait vous intéresser.



# Vous représenter fut un privilège!



Au cours des huit dernières années, j'ai eu le privilège de vous représenter et de parler en votre nom. J'ai eu la chance de côtoyer des gens extraordinaires et dévoués, que ce soit mes collègues du Comité exécutif, les membres du personnel du SEBL, les personnes déléguées ou tous les membres que j'ai eu l'opportunité de croiser lors de mes visites dans les établissements ou encore lors d'échanges individuels. Ensemble, nous avons mené plusieurs combats. Certains ont été victorieux, d'autres plus difficiles et d'autres restent à mener. Néanmoins, je quitte la tête haute et je suis extrêmement fier d'être membre du SEBL. J'ai donné tout mon cœur à faire avancer le SEBL et notre profession. Bien sûr, ma plus grande passion aura été le dossier de la vie professionnelle. Parmi les grands combats que nous devons poursuivre, il y a celui de la pleine reconnaissance de notre expertise. Trop souvent, j'ai croisé des gestionnaires de divers niveaux qui « savaient » ce qui était bon pour nous et les élèves sans même prendre le temps de nous écouter. C'est pourtant si simple de montrer l'exemple et faire preuve de collaboration, de bienveillance et de rigueur! Davantage de cohérence serait tellement un beau geste de valorisation! Néanmoins, au nombre d'enseignantes et enseignants que nous sommes, nous constituons une force redoutable lorsque nous nous unissons. Il faut apprendre à mieux utiliser cette union pour nous faire respecter.

En août prochain, je retournerai exercer le plus beau métier : enseignant.

France-Dominique Béland prendra le relais à la vice-présidence à la vie professionnelle du SEBL. Je lui souhaite un excellent mandat. Sincèrement, merci!

Pascal Morand

## Le temps de la COVID-19

J'aurai vécu mon temps de vice-président à l'EDA-FP-EMC et à la vie syndicale dans l'ombre de la COVID. Malgré les défis techniques, ce fut un privilège de servir ces trois secteurs. Un clin d'œil aux profs avec qui j'ai eu la chance d'échanger pour créer du sens dans le non-sens. Hommage à celles et ceux qui s'investissent dans des comités et qui rendent notre syndicat plus fort et plus créatif. Câlins virtuels aux secrétaires et conseillères du SEBL pour votre rigueur et le plaisir d'avoir travaillé avec vous. Mes collègues du CE : votre humanité, votre intelligence, votre désir d'aider les membres et votre profond amour de la profession ont été des enseignements précieux. Merci mille fois! Maintenant, retour en classe. À bas les vieilles mains et au plaisir de militer auprès de vous toutes et tous... en présentiel!

Éric Coupal



## Capsule pour les nouveaux profs



Arriver dans un nouveau milieu est difficile au-delà du travail à faire. Il y a tellement de choses à assimiler. Imaginez en temps de pandémie! Pour les plus anxieuses et anxieux d'entre nous, le plus difficile est de trouver sa place. Une petite place auprès de toutes ces nouvelles et tous ces nouveaux collègues. On commence à se sentir à l'aise au retour des Fêtes. On appartient

maintenant à l'équipe-école. On développe des liens et, dans l'effervescence de cette fin d'année, on doit déjà penser à partir. Le mois de juin a une odeur particulière pour ça et pour les vacances imminentes. C'est aussi le temps d'apprécier l'incroyable parcours qu'on a fait encore cette année. Avec les élèves, avec les collègues et avec soi-même. Arrivera le temps des vacances où l'on décrochera finalement après quelques jours pour en profiter pleinement. Et c'est le dernier conseil que l'on vous donne : profitez de vos vacances!

Éric Coupal

## Finances des membres

### Qu'en est-il des montants à recevoir en cette fin d'année?

**Pour les enseignantes et enseignants à statut précaire :** sur votre dernière paie, vous recevrez l'entièreté de ce que vous avez accumulé dans votre ajustement 10 mois (voir la colonne de droite sur votre relevé de paie) ainsi que le remboursement des journées de maladie restantes (1/200<sup>e</sup> du salaire par jour).

**Pour les enseignantes et enseignants permanents :** votre paie sera étalée durant l'été et vous recevrez, au début du mois de juillet, le remboursement des journées de maladie (1/200<sup>e</sup> du salaire par jour).

### Qu'en est-il du montant forfaitaire et de la rétroactivité en lien avec la négociation?

Ces montants vous seront acheminés **30 jours** après la signature de la convention collective. Au moment d'écrire ces lignes, le Comité de négociation est en pleine écriture de notre nouvelle convention collective. Lors de la dernière négociation, les textes ont été écrits en 3 mois. C'est donc un dossier à suivre.

Nelson Costa et Dominique Sauvé

# Saut de paie en 2022

Le jour de la marmotte! Nous avons été informés par le CSSMI qu'il y aura possiblement un saut de paie à l'été 2022. Possiblement? En effet, il semble que le projet de calendrier en développement comporterait un ou des scénarios impliquant un saut de paie. Le CSSMI ayant changé son calendrier de consultation, les enseignantes et enseignants ne verront ces scénarios qu'à l'automne 2021 pour une éventuelle adoption à l'hiver 2022. À ce moment, il restera moins de 6 mois de travail à l'année en cours, ce qui pourrait laisser des enseignantes et enseignants avec une marge de manœuvre réduite pour préparer un éventuel saut de paie. Le but de cet article vise à vous en informer pour que vous puissiez vous y préparer dès la rentrée scolaire. Le SEBL vous proposera la possibilité de répartir vos paies d'été en 5 versements au lieu de 4, selon les mêmes modalités que nous avons adoptées en début d'année. Cette décision devra être prise lors d'une assemblée générale à l'automne.

Pour les enseignantes et enseignants ayant une permanence depuis moins de 10 ans, un saut de paie implique qu'une période de paie de 2 semaines ne sera pas versée au cours de l'été. Ceci est dû à une particularité de notre traitement annuel qui est versé sur 26 paies, ce qui couvre 364 jours et non 365 jours. Cette journée s'accumule au fil des années et décale nos périodes de paie en conséquence. Le CSSMI doit équilibrer le calendrier de paies à tous les 10 à 14 ans.

Thierry Lajeunesse

## Enseignantes et enseignants à statut précaire Assurances collectives



La fin de l'année scolaire correspond à la fin du contrat des enseignantes et enseignants à statut précaire. Cependant, malgré cette fin de contrat, les protections en assurances collectives sont maintenues jusqu'au 31 août 2021 et le prélèvement des primes sera effectué sur la dernière paie de l'année scolaire. Si vous revenez à l'emploi du CSSMI avant la mi-octobre, votre dossier sera tout simplement réactivé et vous aurez les mêmes protections. S'il n'y a pas de retour avant cette date, La Capitale vous fera parvenir un communiqué et une facture expliquant les options qui vous sont offertes. Sachez que vous êtes obligatoirement couverte et couvert jusqu'à 60 jours après le 31 août 2021, ce qui vous amène à la fin octobre.

Nelson Costa

## Affectations à l'EDA

Rappel pour les enseignantes et enseignants précaires sur la liste de rappel à l'éducation des adultes : l'affectation aura lieu virtuellement le **3 août, à 9 h 15** (branchement à 9 h). Un lien sera envoyé par le Centre de services scolaire aux personnes concernées.

Éric Coupal

## Élection 2021 - Résultat

La personne élue à la **vice-présidence à l'EDA-FP-EMC et à la vie syndicale** est madame Isabelle Dallaire de l'école Arc-en-ciel.

Lors de cette élection, 22,37 % des membres en règle ont exprimé leur choix.

Les personnes suivantes ont été élues par acclamation :

### Présidence

Madame Dominique Sauvé, école secondaire Rive-Nord

### Vice-présidence à la vie professionnelle

Madame France-Dominique Béland, école secondaire Liberté-Jeunesse

### Vice-présidence à l'adaptation scolaire

Madame Claudine Fournier, école Arc-en-ciel

### Vice-présidence aux relations de travail

Monsieur Thierry Lajeunesse, école secondaire Jean-Jacques-Rousseau

### Vice-présidence aux finances, au secrétariat et à l'administration

Monsieur Nelson Costa, école Saint-Gabriel

Les personnes élues au Comité exécutif seront en poste à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une période de trois ans.

François Lemay  
Président du comité des élections

# Retraites 2021



Au nom du SEBL, nous tenons à féliciter toutes les personnes qui quitteront au 30 juin prochain pour une retraite bien méritée. Voici un message de l'APRFAE à leur attention :

La fin de l'année scolaire est déjà à nos portes et l'APRFAE tient à faire quelques rappels aux membres du SEBL qui prennent leur retraite à la fin du mois de juin.

Comme un grand nombre d'organisations, l'Association de personnes retraitées de la FAE est toujours en mode télétravail mais le délai de traitement des dossiers est aussi rapide qu'en temps normal. Nous vous rappelons cependant que les bureaux de l'Association seront fermés durant l'été et qu'un envoi rapide de vos formulaires d'adhésion facilitera l'ouverture de votre dossier, afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans vos couvertures d'assurance. Il faut noter que si vous avez travaillé en mai ou en juin, **vous serez assuré jusqu'au 31 août 2021.**

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos formulaires d'adhésion (APRFAE et assurances vie et maladie complémentaire) **dès maintenant** à [mh.bernard@aprfae.ca](mailto:mh.bernard@aprfae.ca). Nous pourrions traiter votre dossier dans les meilleurs délais et celui-ci ne sera activé qu'au moment où votre retraite sera effective.

De plus, n'hésitez pas à demander la **trousse de l'APRFAE** si vous ne l'avez pas encore reçue. Celle-ci est disponible auprès de Julie Meunier à [julie.meunier@lesebl.ca](mailto:julie.meunier@lesebl.ca), ainsi qu'à l'Association en nous écrivant à [retraites@aprfae.ca](mailto:retraites@aprfae.ca). La trousse contient des informations et des rappels importants concernant les délais prescrits pour adhérer au Régime d'assurance collective de l'APRFAE (contrat 109995) et à l'assurance vie (contrat 9995R). Enfin, rappelons que les personnes qui n'ont pas accès au régime d'assurance d'une personne conjointe devront obligatoirement s'inscrire à la RAMQ pour le 1<sup>er</sup> septembre.

Nelson Costa

## Nouveautés FAE

4



La FAE a mis sur pied un [microsite](#) afin de permettre aux gens de se familiariser avec le concept de féminisme intersectoriel. Nous vous invitons à cliquer sur l'image pour vous rendre sur le site où vous pourrez lire six bandes dessinées illustrant des discriminations multiples. L'objectif est de sensibiliser les gens aux réalités, difficultés ou souffrances vécues par des femmes.



Si vous n'avez pas encore eu la chance d'écouter le balado *Son de cloche*, nous vous invitons à l'ajouter à votre liste de lecture estivale en cliquant sur l'image.

Un balado plein d'humeur et d'humour qui parle fièrement des profs de l'école publique québécoise et de leurs élèves, jeunes et adultes. Animé avec brio par la lumineuse Catherine Éthier.

Le plus récent épisode traite de l'inégalité des chances dans le système scolaire québécois.



La FAE, en collaboration avec la CNESST, a développé des outils sur la prévention des troubles musculosquelettiques pour les enseignantes et enseignants qui doivent faire du télétravail temporairement ou de façon permanente. Vous trouverez sur le site de la FAE [deux capsules et des fiches aide-mémoire](#).

Dominique Sauvé

**Coordonnées**  
4325, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7  
Téléphone : 450 979-4613 – Télécopieur : 450 979-4615  
Site Web : [www.lesebl.ca](http://www.lesebl.ca) – Courriel : [syndicat@lesebl.ca](mailto:syndicat@lesebl.ca)  
Facebook : [www.facebook.com/seblaurentides](https://www.facebook.com/seblaurentides)